



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2025-003

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise ENSIO Clamart, 69134 DARDILLY CEDEX pour réaliser des modifications de branchement aérien pour ENEDIS, sur la voie communale « rue du Gravier » à VICQ SUR MER, à compter du 17 février 2025 jusqu'au 18 mars 2025,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise ENSIO Clamart est autorisée à intervenir sur la voie communale « rue du Gravier » à VICQ SUR MER, pour réaliser des modifications de branchement aérien à compter du 17 février 2025 jusqu'au 18 mars 2025.

Le stationnement sera interdit et la chaussée rétrécie.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise ENSIO Clamart.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise ENSIO Clamart et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 21 janvier 2025

Le Maire,
Dominique HAUCHECORNE

